

APPRENDRE A CÉLÉBRER LA PÉNITENCE

LES célébrations de Pénitence n'ont aujourd'hui plus rien d'extraordinaire, et il n'y aura bientôt plus de communauté qui ne se soit essayée à en composer une à son usage. A quoi servirait-il par conséquent d'établir un nouvel inventaire de ces expériences alors que paraissent déjà des dossiers qui en dressent le bilan à une beaucoup plus vaste échelle ? Il peut être plus intéressant d'évoquer une expérience personnelle de prêtre, associé depuis une quinzaine d'années en milieu universitaire à cette recherche qui aboutit finalement à un certain nombre de célébrations pénitentielles. On s'intéressera moins aux résultats qu'à leur genèse, et on essaiera d'en établir les lois. Cette réflexion pourra peut-être aider ceux qui, dans d'autres circonstances, poursuivent une recherche analogue, heureusement loin encore d'être figée en canons définitifs.

Pour être mieux compris, ce témoignage demande à être situé : il fait état du travail mené par une équipe d'aumôniers, d'étudiants et de responsables laïcs de leur « paroisse » (Centre Richelieu de Paris), du travail mené par une équipe d'aumôniers et de laïcs de la Paroisse universitaire, chargée de l'animation liturgique de ses Journées pascales. Mais, évidemment, leurs inventions ne sauraient être dissociées de toute une fermentation, tout un effort d'imagination qui se développait simultanément dans le milieu universitaire et dans les paroisses territoriales.

On revient à Dieu en communauté.

Sur la route du pèlerinage étudiant à Notre-Dame de Chartres, les pénitents étaient nombreux, et pour faire droit à la demande de Mgr l'évêque de Chartres, on attendait de

célébrer une messe pour donner aux nombreuses jeunes filles la possibilité d'être entendues en confession derrière la grille canoniquement prescrite. Messe dans la cathédrale, messe ou veillée sur la route, le spectacle devenait familier de plusieurs dizaines de prêtres entendant en confession plusieurs dizaines de fidèles, alors que le reste de l'assemblée poursuivait sa célébration. Et l'expérience en démontrait la nécessité pastorale : beaucoup, en ce temps de Pâques, retrouvaient, dans et par la communauté, l'occasion d'une rencontre avec Dieu dans le sacrement de pénitence ; et pour plus d'un c'était un véritable retour de l'enfant prodigue. L'âge étudiant est celui d'une brusque évolution religieuse, d'une remise en question qui éloigne ou rapproche de Dieu pour longtemps.

Quand les étudiants se proposèrent, non plus au temps pascal mais au terme de l'Avent, de célébrer des veillées de prière qui achemineraient leur communauté vers Noël, et pour faire droit à la même nécessité pastorale, on demanda à quelques dizaines de prêtres de venir se tenir à leur disposition, et, là encore, l'on s'habitua à voir ce sacrement de pénitence dispensé à une communauté qui poursuivait sa prière liturgique en alternant lectures bibliques et chants de psaumes. Il n'y avait pas là, notons-le, célébrations pénitentielles proprement dites, dont la finalité aurait été précisément une mise en valeur de la confession. Mais pour tous ceux qui participaient à ces veillées, prêtres comme laïcs, cette confession apparaissait liée à l'assemblée chrétienne. Certains en étaient gênés et critiquaient l'indiscrette pression communautaire sur la liberté de chacun (faut-il préciser que jamais on ne rendit le moins du monde obligatoire cette démarche ?), d'autres se félicitaient de voir disparaître une forme fâcheusement traditionnelle de l'individualisme spirituel : tous établissaient un lien entre l'Eglise visiblement rassemblée et la réconciliation avec Dieu.

Au rythme de la liturgie.

Après la Pentecôte, après la vigile de Noël, il restait à signifier la part prise par la communauté chrétienne étudiante à la démarche du Carême, et c'est là qu'il faut situer la première forme de célébration pénitentielle. Bien sûr, pour des étudiants oublieux du sacrement de pénitence, et chez qui apparaissait en premier une désaffection pour ce

sacrement qui gagnait progressivement tout un peuple chrétien, elle voulait être occasion donnée de faire la confession pascale ; mais n'y avait-il que cette préoccupation chez ceux qui l'imaginèrent la première fois ? Le dynamisme de la liturgie nous entraîne toujours plus loin que nous ne le savons.

Parce que le projet avait été très discuté, contesté, tout commença par une longue explication. Des conférences spirituelles, des homélies le justifiaient en évoquant la tradition chrétienne, en rappelant que le sacrement est toujours acte de l'Eglise, que le péché est rupture de l'unité chrétienne aussi bien que rupture avec Dieu, et demande réparation devant la communauté qu'il a atteint ; elles expliquaient à l'avance le geste qui allait être proposé à tous.

Cette première forme de célébration de la Pénitence allait compter deux temps : après une ostension de la Croix, la lecture d'un fragment de la Passion rendait présent l'acte du Salut, source de tout pardon, puis une procession des prêtres confesseurs s'approchant du crucifix liait les absolutions à leur source, et une procession des fidèles venant vénérer la Croix exprimait qu'ils se reconnaissaient publiquement pécheurs devant leurs frères comme devant Dieu. En un second temps, pendant que ceux qui le voulaient se rendaient auprès des confesseurs, l'assemblée alternait lectures bibliques et psaumes. Ceux-ci avaient été choisis pour permettre une méditation du mystère du péché et du pardon. Selon les années, on revivait l'histoire du Salut en faisant mémoire de la faute originelle, de sa méditation par Paul dans l'*épître aux Romains*, des paraboles du pardon, ou bien on écoutait l'enseignement des prophètes et on en méditait le message en chantant les Psaumes de la Pénitence. Il ne restait, au terme de cette heure de prière, qu'à exprimer l'unité rétablie de la communauté chrétienne par le chant de l'*Ubi caritas*.

Mais cette première forme de célébration pénitentielle allait être enrichie dans les années suivantes. L'antique triade quadragésimale : jeûne, prière, charité fraternelle, exprime les chemins traditionnels de la pénitence. Il fallait en faire les composantes du nouveau rite. Il s'insérerait dans la prière essentielle de la communauté, la célébration eucharistique, et celle-ci, rassemblant les étudiants au milieu de la journée, s'accompagnerait nécessairement d'une privation de déjeuner, d'un jeûne. Restait à proposer à ces volontaires d'affecter le prix de leur repas manqué à une quête dont le produit aiderait des frères dans le besoin. La com-

munion au même corps du Christ signifierait, mieux que tout chant, que la réconciliation avec Dieu est aussi réunion aux frères que le péché a désunis. La célébration pénitentielle apparaissait dès lors plus étroitement reliée à toute l'entreprise liturgique de l'Eglise et celle-ci en était comme renouvelée, le rituel précédemment mis au point prenant progressivement la place de la liturgie de la Parole, acheminement du peuple vers la célébration du sacrifice du Salut.

Par les mots de Dieu lui-même.

C'est à ce moment du développement des célébrations que se présenta la chance et la tentation de l'archéologie.

Le rituel des évêques garde trace de la cérémonie d'expulsion, puis de celle de réconciliation des pénitents au seuil et au terme du Carême. L'une et l'autre, admirables mimes de l'histoire du Salut, faisant revivre l'expulsion des pécheurs du Paradis de Dieu, les successifs appels à la Pénitence prononcés par les prophètes, la venue du Christ, finalement, ramenant l'humanité devant la face du Père, contenaient d'étonnantes prières. L'idée vint de calquer nos célébrations sur ce modèle. Plus d'une communauté étudiante s'y essaya.

Mais l'archéologisme peut être une tricherie qui enlève à la prière sa vérité. Que signifie de traiter la communauté rassemblée en pécheurs publics qu'on expulse de l'Eglise, alors que le rituel ancien suppose qu'il ne s'agit que d'un petit nombre d'infidèles éloignés temporairement du troupeau fidèle ? Que signifie le ton dramatique des apostrophes pour des étudiants qui venaient ensuite avouer aux confesseurs avoir oublié une prière du matin ? On ne peut pas jouer la comédie du christianisme primitif.

Mais on peut s'en inspirer, et, à travers essais et tâtonnements, ce ressourcement de nos célébrations de pénitence nous faisait redécouvrir trois moments oubliés : il y a un appel prophétique à la conversion qu'il faut faire entendre non pas seulement par un sermon insistant mais en reprenant les mots mêmes que Dieu a inspirés à ses prophètes ; et cet appel, c'est la Promesse, l'Alliance qui, une nouvelle fois, se propose à l'homme. Il y a une litanie suppliante qui accompagne la procession des candidats à la Pénitence ; et cette litanie est l'occasion d'exprimer un repentir diversifié pour chaque manquement à l'amour de Dieu, et ainsi rend possible une véritable catéchèse de l'examen de cons-

cience, un véritable réapprentissage de l'aveu, enfin libéré du carcan des formules traditionnelles. Il y a enfin une prière de reconnaissance pour l'initiative du Dieu Sauveur, action de grâces, eucharistie, mémorial des pardons que Dieu a accordés, qui prend appui sur ce rappel pour lui demander de les renouveler aujourd'hui.

Mais ces trois moments introduits dans la célébration apportaient davantage. La Parole de Dieu n'était plus utilisée seulement comme un enseignement que l'on médite, mais comme un acte, une histoire dans laquelle on s'insère et qui devient événement d'aujourd'hui, manifestation d'une personne et engagement à son égard, et encore, parole reçue que l'on fait sienne, langage récupéré par un homme que l'éloignement de Dieu vouait au silence et qui réapprend de lui comment il peut s'exprimer à nouveau dans la vérité du dialogue renoué.

Nous voici au terme d'une évolution, essayons d'en discerner le sens général. A son terme comme à son commencement, la préoccupation est très simple et sans ambition doctrinaire. Alors que, par indifférence religieuse ou par perte du sens du péché, des chrétiens laissent tomber en désuétude le sacrement de pénitence — et peut-être pourrait-on expliquer cette désaffection en incriminant la manière dont le sacrement est administré aujourd'hui — il y a mieux à faire qu'à se lamenter, et nous n'avons pas davantage à modifier la manière dont l'Eglise la règle, ce pourquoi nous n'aurions pas autorité. En revanche, il est un cadre du sacrement dont nous pouvons disposer.

En se laissant conduire par la vie même d'une communauté réelle, on redécouvre le caractère ecclésial du sacrement, qui peut s'exprimer alors même qu'on maintient la discipline de la confession auriculaire. On redécouvre ensuite que ce sacrement reçoit sa signification de la Parole de Dieu, qui transmet un enseignement, un langage, qui introduit dans une histoire. Par là même, ce sacrement de pénitence s'ordonne à l'Eucharistie, et c'est dans cette référence qu'il trouve son équilibre.

Ainsi, il est moins vécu dans une perspective de psychologie individuelle : on ne se confesse pas seulement au rythme d'une résolution personnelle mais en fonction d'une proposition d'Eglise, en fonction d'un temps liturgique, en fonction du déploiement du mystère du Salut ; par la nécessité d'un grand nombre de confession à assurer dans un temps limité, l'entretien avec le confesseur perd de son importance au regard de la méditation religieuse

poursuivie en communauté, et celui-ci est perçu plus comme ministre de l'Eglise que comme directeur de conscience. L'examen de conscience est moins dépendant d'un inventaire de fautes en fonction de l'importance qu'elles revêtent pour un psychisme individuel, et davantage d'une lumière projetée sur l'existence par la Parole de Dieu telle que l'Eglise la transmet.

Dès lors, le bénéfice de la participation à une telle célébration s'étend bien au-delà de l'absolution reçue *hic et nunc*, puisque les découvertes religieuses qu'elle aura permises vivifieront les confessions à venir, en en ayant manifesté les dimensions permanentes. Mais d'autres discernements demeuraient à faire.

En prenant place dans l'histoire de son peuple.

Les étudiants avec lesquels une pareille invention s'était poursuivie participaient en bon nombre, l'été, à un pèlerinage en Terre sainte. Au cours d'une route qui se voulait liturgique, un moment appelait une célébration pénitentielle. Si la terre qu'on allait fouler en débarquant en Palestine avait été sanctifiée par les pas du Dieu fait Homme, ne fallait-il pas retrouver le vieux geste de Moïse au Buisson Ardent, le geste de tant d'Orientaux pénétrant dans une enceinte sacrée : se purifier au moment où on pénètre dans le domaine de Dieu.

Quand on arrive par mer, on peut reprendre dans cette perspective la célébration pénitentielle dont on vient d'évoquer la genèse. Quand on pénètre en Palestine par la Transjordanie, un site s'impose pour une telle démarche. Surplombant de 1200 m la fosse d'effondrement dans laquelle le Jourdain vient se jeter dans la mer Morte, les plateaux de Moab s'achèvent en terrasse au site traditionnel du mont Nébo, d'où Moïse avait contemplé la Terre Promise avant de confier à son successeur le soin d'y faire entrer son peuple. Jugé indigne d'y pénétrer lui-même, Moïse expérimentait que ce domaine, la vie avec Dieu, n'est donné qu'à celui qui est pardonné, grâcié.

Le pèlerinage parvient à ce sommet au milieu de l'après-midi. C'est l'occasion d'y relire, pendant que la Terre Sainte — Jéricho, la vallée du Jourdain, le Pays de Juda, au loin Jérusalem et la Samarie — s'étale sous le regard, la Promesse, les recommandations de Moïse aux siens, les appels prophétiques à la conversion du cœur ; c'est l'occasion de

chanter le psaume 50, que son auteur mettait sur les lèvres de David pénitent, à quelques kilomètres d'Amman, de la Rabbat-Ammon où son péché s'était consommé. C'est encore l'occasion pour qui le désire, de se confesser.

Est-ce une célébration pénitentielle qui se déroule au soleil couchant avant que la messe ne rassemble une communauté purifiée ? On ne sait. Mais certainement à la veille de franchir le Jourdain, alors que le lieu du Baptême du Christ, sacrement de l'entrée dans le Royaume de Dieu, se laisse deviner à quelques distances de l'oasis de Jéricho, face au mont de la Tentation où le Seigneur affrontait l'Adversaire, ce sacrement se découvre évidemment inséré dans la longue marche du Peuple de Dieu, et, les âges se télescopant, il rend contemporain le péché d'aujourd'hui de ceux des pères dans la foi, le pardon reçu et le Christ qui est venu l'apporter. On découvre que l'initiative de Dieu prévaudra toujours sur les pauvres efforts de l'homme pour se hausser au niveau de son appel. De combien d'harmoniques va désormais être chargé le sacrement de pénitence pour ceux qui l'auront ainsi célébré !

En adaptant sans cesse le rite.

Mais il semble que le nombre aille grandissant de ces chrétiens pourtant généreux qui espacent leur recours au sacrement de pénitence. Aussi vont se multipliant, à l'occasion des retraites, à l'occasion des sessions de vacances, temps fort de vie spirituelle, de petites célébrations pénitentielles qui sont l'occasion de renouer avec ce sacrement.

Plus la communauté qui y participe est réduite, et plus la mise en place de ces célébrations demande de soins. Une grande assemblée de plusieurs centaines, de plusieurs milliers de baptisés laisse chacun libre de quitter sa place pour aller se confesser, ou de s'unir à la démarche commune par une simple orientation de la prière. Trente chrétiens dans une petite chapelle peuvent, à l'encontre, se gêner bien davantage par le regard qu'inévitablement ils porteront les uns sur les autres.

L'ampleur, une certaine somptuosité liturgique n'est plus de mise alors, et il faut prévoir, inventer une célébration qui ne soit pas grotesque. Peut-être, de recourir aux textes, aux psaumes qui ont guidé la pénitence en une occasion plus solennelle, va-t-il aider en faisant appel au souvenir. Peut-être, au contraire, est-ce le moment de faire plus large la

participation des présents à l'élaboration d'un examen de conscience, à une recherche de textes bibliques nouveaux, qui recevront de cet effort préliminaire une puissance d'évocation supérieure. Là encore, là plus que jamais, la pure et simple réitération non réfléchie risque d'aller totalement à l'encontre du but poursuivi.

Et pour achever ce rappel, il faudrait mentionner qu'en plus d'une session la présence d'enfants invite à doubler la célébration pénitentielle des adultes d'une autre proposée aux petits, respectueuse de leur maturité spirituelle, et pourtant suffisamment liée à celle des aînés pour qu'ils comprennent très tôt que de se confesser n'est pas plus le lot des enfants que des parents, n'est pas plus le lot des laïcs que des prêtres qui se confesseront aussi bien les uns aux autres au cours de ces célébrations, que l'Eglise est un peuple immense de saints parce qu'elle est un peuple immense d'hommes qui se confessent pécheurs. Une telle expérience préviendra bien des questions qui avaient dans leur propre enfance paralysé la foi de leurs parents.

Et l'invention, je pense, n'est pas près d'être achevée.

Même sacrement, autre point de vue.

Voici donc comment s'est progressivement élaborée une nouvelle manière d'administrer le sacrement de pénitence. Remarquons bien — nous y reviendrons en finissant — qu'elle n'a pas fait disparaître la pratique traditionnelle puisque non seulement celle-ci demeurerait d'usage courant à côté de celle-là, mais encore elle était intégrée dans la nouvelle, l'aveu et l'absolution demeurant toujours un dialogue privé, secret, interpersonnel, entre chaque pénitent et un confesseur. Il reste que ces célébrations pénitentielles ajoutaient quelque chose à la pratique habituelle. Essayons de préciser quoi, en nous souvenant que cette nouveauté se manifeste davantage comme une accentuation autre, un décentrement d'intérêt d'un aspect sur un autre, plutôt que comme un bouleversement radical.

Ce qui frappe en premier lieu est que le recours au sacrement de pénitence n'est plus décidé simplement par le pénitent lui-même au terme d'une délibération intérieure, mais lui est proposé par la communauté chrétienne à laquelle il entend appartenir. Il semble que ce ne soit plus seulement la conscience d'avoir commis une faute précise ou d'être fidèle à la résolution d'une confession périodique

qui le meuve, mais une conviction, n'émanant pas de lui mais de son Eglise, qu'il est pécheur et qu'il a à se purifier de son péché pour approcher de Dieu.

Le traditionnel examen de conscience n'est pas davantage vécu de la même manière. On ne se demande pas en premier lieu quel décalage s'est introduit entre un idéal de vie chrétienne intériorisé depuis longtemps, et par là même confondu avec son propre point de vue sur l'existence, et son comportement ; mais on est amené à comparer celui-ci avec des exigences particulières énoncées par un verset biblique ou par un représentant de l'Eglise d'aujourd'hui. Et par le fait même, l'extériorité de cet idéal de vie apparaît plus manifeste. *A fortiori* quand la confrontation est explicitement menée entre l'agir de Jésus et celui du chrétien.

Dépossédé de la date de sa confession, dépossédé du choix du confesseur et du lieu où elle se déroulera, dépossédé, d'une certaine manière, de la conduite de l'examen de conscience, le chrétien est convié à une démarche communautaire tangible : participer à une procession, s'unir à un chant, vivre une certaine conduite en fonction de la signification que lui reconnaît la communauté chrétienne. Certes tout ceci pouvait être dit de la comparution traditionnelle au « tribunal de pénitence » (sa structure dialogale soulignait de façon symptomatique que le pardon n'est pas au terme d'un effort personnel mais se reçoit d'un autre, et depuis que la formule d'absolution est prononcée en langue vernaculaire, la perception d'une Parole de Dieu guérissante a retrouvé toute son évidence) ; mais par la force de l'accoutumance on retenait davantage son aspect de discours rationalisé entre un prêtre et un fidèle, entre un directeur de conscience et son dirigé, plutôt qu'un rite, un mime suggérant la réintégration d'un homme au sein d'une communauté.

Malaise devant le rite.

Nous arrivons là probablement au cœur de l'affaire : comment vivre l'intériorité de la démarche de conversion alors qu'elle semble de plus en plus échapper à l'intime d'une conscience pour s'exprimer en gestes extérieurs ? On peut se demander si le réel apport de nos célébrations pénitentielles ne consiste pas en cette mise en question. Occidentaux du 20^e siècle, nous devons reconnaître combien nous sommes devenus malhabiles à nous exprimer dans un lan-

gage ou une conduite symboliques, à vivre un rite, lequel nous laisse toujours l'impression d'une contrainte extérieure, artificiellement plaquée sur la seule réalité qui ait du prix à nos yeux, une prise de conscience s'exprimant dans un discours rationalisé.

Poser le problème en ces termes, c'est rejoindre la question que pose aujourd'hui la participation à toute liturgie. Qu'il s'agisse de la messe, qu'il s'agisse du baptême ou du mariage, il y a toujours dans l'« homo technicus » de l'Occident moderne une appréhension, un mouvement de recul : pourquoi, comment gesticuler, et à plusieurs, une réponse à Dieu qui semblerait de meilleure qualité si elle ne s'exprimait que dans le secret de la conscience individuelle ? Peut-on s'approprier personnellement la démarche communautaire et comment faire pour y parvenir ? Sans doute est-ce à l'occasion du sacrement de pénitence que cette réaction s'exprime le plus nettement.

Une approche symbolique de Dieu.

Il est éclairant de se rappeler comment la pensée d'un philosophe d'aujourd'hui, Paul Ricœur, a été amenée à progresser. Construisant une philosophie de la volonté, il s'est affronté au problème de la faute. Et c'est alors qu'il a été conduit à restaurer une approche symbolique du réel, seule capable de rendre intelligible cette dimension de l'expérience humaine. La question ne se pose pas seulement au philosophe de métier.

Pour approcher de l'Absolu, il n'est pas possible de se contenter de raisonnement, d'un discours logique. Entre lui et l'homme il existe un obstacle, une distance ou un abîme que l'on peut évoquer grâce à quelques symboles mais qu'on ne peut se contenter d'exprimer dans un langage tout de transparence, et pour le franchir il faut également recourir au même intermédiaire. Certes, le péché se dévoile aussi à la raison qui discerne un désordre par rapport à l'ordonnement fixé par Dieu et inscrit par lui au cœur de l'homme, au cœur du réel. Mais il ne se dévoile pas seulement ainsi, et il faut recourir à une autre voie pour en discerner les dimensions totales et pour l'exorciser.

L'examen de conscience tel qu'il s'est progressivement élaboré entreprend de découvrir le désordre des péchés, mais la tentation serait alors de se laisser duper par ce pluriel : il s'agirait de repérer une collection d'objets qui, fâcheuse-

ment interposées entre Dieu et l'homme, réclameraient d'être annulés par un désaveu. Certes cette vision a un sens vrai, mais il s'agit en outre et aussi bien de découvrir le Péché, celui dont saint Paul parle dans l'Épître aux Romains, dont les péchés rendent solidaire mais à la manière de réalisations particulières qui donnent accès à une totalité qu'on n'aurait pas atteinte autrement. Et pour en venir à bout, il faut en appeler à une Puissance, dont le désaveu des péchés rend solidaire, mais qui excède ce que je puis en dire, et que je n'atteins que par un certain nombre de signes privilégiés, de sacrements.

L'immersion baptismale, même réduite au rite actuel de l'effusion d'eau sur le front, avait gardé présent à la conscience chrétienne ce nécessaire recours au rite pour conjurer l'emprise du mal sur une existence d'homme. Le sacrement de pénitence courait le risque de l'oublier : nos célébrations arrivent à point nommé pour écarter ce risque.

Se garder de toute superstition.

Encore faut-il, pour que cette défense et illustration du rite ne dépasse pas son but et n'aboutisse à une régression vers une religion de la magie plus que de la foi, que ce recours au rite sacramentel garde tous les caractères de la tradition chrétienne. Il s'agit là d'une réserve qui n'est pas de pure forme. Croyants et incroyants d'aujourd'hui ont en commun aussi bien un préjugé contre tout ritualisme que la tentation permanente de transformer l'une ou l'autre de ses formes en je ne sais quelle magie qui satisferait aussi bien un besoin de merveilleux qu'un besoin de sécurité à bon compte. Si le premier préjugé est si fort, c'est peut-être que la conscience de la tentation corrélative est incessamment présente à l'esprit. A cause de cela, il faudra veiller avec le plus grand soin à préciser de quel rite on veut la résurrection : l'équivoque est trop menaçante pour ne pas réclamer d'être clairement levée.

Il faut affirmer net que notre recours au rite refuse de s'inscrire dans une répétition sans fin de gestes conjuratoires, faisant revivre inlassablement le même affrontement, la même angoisse. Il suppose au contraire la claire conscience du sens de ce qui est ainsi vécu, et ce sens découle d'une histoire irréversible dont chaque moment est original, nœud de deux libertés qui construisent leur imprévisible chemin.

Critères d'authenticité.

Conduite symbolique empruntée au fond commun universel des religions, l'exclusion puis la réintégration du coupable au sein de sa communauté doit recevoir son sens d'une parole qui est celle de Dieu, faire revivre un parcours précis qui a été celui du peuple de Dieu au cours de son Histoire sainte, et le geste lui-même n'est complètement accompli que si l'homme s'y associe avec son « cœur », c'est-à-dire, dans notre langage, avec toute sa liberté.

Sacrement, il n'aura son plein sens que si le comportement particulier qu'il fait adopter — humiliation de se reconnaître pécheur devant tous, reprise d'un dialogue avec ceux qu'une volonté orgueilleuse avait réduit à l'état d'objet — s'universalise, s'étend à l'ensemble des rencontres qui peuvent survenir au lendemain de la réconciliation. Par là, c'est le dynamisme du sacrement qui est mis en œuvre, insérant dans un devenir qui entraîne de ce qui est vécu en particulier, en germe, vers une expérience toujours ouverte et de plus en plus générale.

La loi morale risque de dégénérer en conceptualisme abstrait, en légalisme figé assurant automatiquement le rapport à l'Absolu, pour celui qui a expérimenté combien chaque décision, chaque acte de son existence, le met en rapport avec beaucoup plus que ce qu'il voit, que ce qu'il sait, que ce qu'il étreint ou domine. Le signe sacré n'est plus voulu seulement comme l'inévitable conséquence de l'Incarnation arbitrairement voulue par Dieu, mais comme la médiation privilégiée à travers laquelle s'expérimente une altérité et finalement la Présence qui seule peut combler les désirs de l'homme. Mais en même temps la reconnaissance du caractère fragmentaire, partiel, du sacrement nous entraîne sans fin, de dépassement en dépassement, vers l'appréhension du Tout Autre, dans une dépossession de soi qui est l'apprentissage de tout amour. C'était là bien sûr l'ambition de tous les spirituels recommandant le recours au sacrement de pénitence. Peut-être notre génération avait-elle besoin de voir souligner son aspect sacramentel, et la redécouverte effectuée en ce point particulièrement sensible pourra s'étendre de proche en proche à bien des domaines de l'expérience chrétienne.

L'attitude pénitentielle que fait revivre une célébration peut être ravivée par bien des rites — mineurs — auxquels il sera donné par la suite de participer. Que l'on pense à

tout ce qui entrerait dans la catégorie des sacramentaux minutieusement inventoriés, que ce soit le « Je confesse à Dieu » d'une messe quotidienne ou l'Aspersion d'une messe dominicale, que ce soit le recours à l'eau bénite ou l'imposition des Cendres. Là où une rationalisation excessive du cheminement spirituel risquait de ne plus voir que vestiges d'un passé en voie de liquidation, une intelligence renouvelée du sacrement peut faire discerner une rencontre singulièrement profonde avec le mystère du Saint des Saints, c'est-à-dire proprement du Tout Autre.

« Pratiquer ceci sans omettre cela. »

Mais il y a une condition indispensable à remplir pour que ce renouvellement de perspective s'opère sainement. Elle a été, je pense, sauvegardée dans l'expérience décrite ci-dessus ; mais jamais on n'en aura une assez vive conscience. Réapprendre le langage des symboles, du sacrement, servirait à peu de chose si on oubliait simultanément celui d'une raison raisonnante. C'est la maîtrise *simultanée* de ces divers modes d'approche de Dieu vers laquelle il faut tendre, en résistant par-dessus tout à la tentation de privilégier l'une en éliminant l'autre. Parce que, pendant un temps, le discours didactique ou raisonneur l'a emporté, résistons à la tentation de l'abandonner dans l'enthousiasme pour une liturgie qui fait plus grande la place des rites fondamentaux.

C'est certainement là une des principales préoccupations qui doivent présider à l'aggiornamento non seulement de notre discipline pénitentielle mais de toute la liturgie. Longtemps mythiques, puis abusivement rationalisées, ces rites doivent être renouvelés sans renoncer à ce double et apparemment contradictoire enracinement. C'est dans la mesure où nous y parviendrons que cette liturgie renouvelée pourra étancher en vérité la soif de Dieu, celle des hommes d'aujourd'hui et celle des hommes de demain.

Michel COLONI.